

DIAGNOSTIC QUALITATIF

Programme de Cohésion sociale de la Commune de Saint Gilles

La Commune en chiffres.

Quelques données particulières, importantes pour la Cohésion Sociale

Plus petite commune de la Région Bruxelloise après Saint-Josse ten Noode, Saint-Gilles s'étend comme première couronne sur un territoire de 2,52 km² et comptait en 2021 49.196 habitants.

Saint-Gilles, 1,6 % du territoire régional, est une petite commune très densément peuplée (19 991 habitants au km²). Il est à noter que la densité de population est beaucoup plus importante dans le bas de Saint-Gilles. Elle est bordée par la Ville de Bruxelles (le pentagone au nord et l'avenue Louise à l'est), Ixelles à l'est, Forest au sud et Anderlecht à l'ouest.

Au-delà des données sociodémographiques retenues par l'Etude de programmation réalisée par le Cracs en avril 2021 et des données complémentaires retenues par l'Administration CS Cocof par quartier, il nous convient de mettre en évidence les données sociodémographiques pertinentes pour l'analyse qualitative postérieure.

Nationalités

Saint-Gilles est l'une des communes bruxelloises qui non seulement comptent **le plus de personnes de nationalité étrangère (près de la moitié de ses habitants)** mais aussi **le plus de nationalités diverses (autour de 140)**. La part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (%) est de 48,3 % face à un 35,5% en Région Bruxelloise.

Parmi les saint-gillois de nationalité étrangère, la grande majorité sont ressortissants d'un pays de l'Europe des 15. Par ailleurs, depuis quelques temps, Saint-Gilles (le haut surtout mais le bas le devient aussi) est devenu très attractif pour les ressortissants de pays d'Europe occidentale, particulièrement les Français. En effet, parmi les saint-gillois de nationalité étrangère, les Français sont de loin les plus représentés en 2015, loin devant les Portugais et ensuite les espagnols, Italiens et marocains. Outre l'accroissement des Français, une augmentation du nombre de Brésiliens ainsi que de Roumains et de Polonais est constatée.

Concernant la part des personnes issues des Etats membres de l'U.E est dans la moyenne régionale ou inférieure même inférieure, **par contre la part des personnes issues de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne est nettement supérieure à la moyenne régionale.**

Age

En termes de structure d'âge, en comparaison avec la situation régionale, la commune compte

- Une plus faible proportion de personnes de 65 ans et plus, mais parmi celles-ci, **une plus grande proportion de bénéficiaires de GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées), 21,4% pour la moyenne communale face à un 12,7% en moyenne régionale. Une des proportions les plus élevées de la région.**
- **45 % des personnes âgées sont bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) pour les soins de santé à Saint-Gilles. La part des personnes âgées vivant dans des conditions financières difficiles apparaît donc particulièrement importante dans la commune. Il s'agit probablement d'une population plus sédentaire, installée à Saint-Gilles depuis longtemps, en partie issue d'une immigration pauvre plus ancienne.**
- Une proportion beaucoup plus élevée de jeunes adultes autour de la trentaine. De plus, **72,1% de la population saint-gilloise se trouve dans la tranche d'âge de 18-64 ans**, versus la moyenne régionale de 64,4%.
- **L'âge moyen à Saint-Gilles est inférieur à celui de la région bruxelloise**, même si en termes d'évolution, les indicateurs de structure de la population saint-gilloise apparaissent relativement stables.
- **Le taux de natalité à Saint-Gilles est resté longtemps supérieur à celui de la région** mais diminue ces dernières années. La commune présente désormais un taux similaire à celui de la région.

Composition des ménages

Beaucoup de ménages composés d'une seule personne sont recensés à Saint-Gilles. 54,4% des ménages privés sont isolés, et 10,4% sont monoparentaux. Les couples avec enfants sont plus nombreux dans le bas de la commune.

Notons aussi que la proportion d'enfants qui naissent dans une famille monoparentale est plus importante à Saint Gilles (20%) qu'à l'échelle régionale (16%).

Emploi, chômage et revenu médian imposable

Il semble pertinent de remarquer les données suivantes :

- Un taux de chômage très supérieur à la moyenne régionale, particulièrement pour les plus jeunes.
- Un taux d'emploi (dans la population en âge de travailler) très inférieur à la moyenne régionale
- Un revenu imposable médian très inférieur à la moyenne régionale

Enseignement

La part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune est similaire à celle de la région, 60% pour 64%.

Par contre, pour les élèves saint-gillois du secondaire, la part est très inférieure à celle de la région, **seulement 20,9% des élèves du secondaire sont inscrits dans une école secondaire saint-gilloise** (moyenne régionale 37,1%) et c'est particulièrement marqué pour les quartiers Bosnie et Porte de Hal (Monitoring des quartiers), uniquement **9,38% des enfants du quartier et des quartiers limitrophes est inscrit dans les écoles secondaires du quartier**, alors que 20.8 % des élèves inscrits dans le secondaire pour ce quartier de la Porte de Hal n'habitent pas la région bruxelloise.

Mouvements de population.

Comme dans la plupart des communes bruxelloises à l'exception de cinq communes aisées, **le solde migratoire interne est négatif** à Saint-Gilles car le nombre de personnes en provenance d'une autre commune belge qui sont venues s'installer à Saint-Gilles (4 430) est largement inférieur au nombre de personnes qui ont quitté la commune pour s'installer ailleurs en Belgique (5 687) en 2014. Ce solde négatif est, en proportion de la population, plus de deux fois plus important à Saint-Gilles qu'à l'échelle de la région.

Par contre, **le solde migratoire international est positif**, à l'instar de la grande majorité des communes bruxelloises, car le nombre de personnes qui sont venues de l'étranger et se sont installées à Saint-Gilles (3 054) dépassent le nombre de personnes qui ont quitté Saint-Gilles pour s'installer à l'étranger (2 265). En 2014, l'important solde migratoire interne négatif a compensé les soldes naturel et migratoire international positifs, impliquant donc une croissance nulle de la population totale cette année-là.

Outre la population officielle, chaque commune compte aussi un certain nombre de personnes qui y habitent mais ne sont pas comptabilisées dans la population officielle (demandeurs d'asile, étrangers en situation irrégulière, diplomates et membres de leurs ménages, ...).

À noter que concernant spécifiquement les naissances et les décès, les données des Bulletins statistiques de naissance et de décès permettent de compléter utilement les données de population officielle car elles incluent l'ensemble des personnes nées et décédées et pas seulement celles qui y résident officiellement. **Le solde migratoire interne est particulièrement négatif au niveau communal, ce qui implique un mouvement important de personnes qui, chaque année, quittent Saint-Gilles pour une autre commune belge. Ce mouvement est compensé par un solde migratoire international et un solde naturel positifs.**

Il est difficile d'analyser ces données puisqu'il n'existe malheureusement pas de recherche avec des données plus récentes que celles de 2014. Cependant, il est pertinent de mettre en

avant un possible mécanisme de mouvement de population fréquent expliqué par les propres habitants des quartiers populaires de Saint-Gilles. En effet, le sentiment des habitants les plus paupérisés du bas de Saint-Gilles indiquent que, dès que leur situation économique se stabilise (les deuxièmes générations qui ont pu suivre une scolarisation réussie, par exemple) les gens quittent le quartier pour s'installer dans d'autres communes, comme Evere par exemple. Ce qui donnerait l'explication du solde migratoire interne négatif, puisque la moyenne des revenus s'est améliorée depuis deux ou trois décennies. Il va de soi que ce constat chez les habitants des quartiers est accompagné d'une grande amertume et un sentiment de « blocage de l'ascenseur social ». Lorsque l'enjeu d'améliorer les conditions de vie de leur quartier est posé, il va sans dire que cet objectif est perçu comme impossible, sachant que le remplacement de la population va être absorbé par des populations immigrantes étrangères, dont les conditions de vie sont particulièrement difficiles, **solde migratoire international positif**.

En 2014, 4.430 et 3.054 personnes (d'autres communes ou d'autres pays) sont arrivées à Saint-Gilles pour s'y installer, cela veut dire que **les mouvements de population représentent 15% de la population totale de la commune**, chiffre très conséquent et révélateur des mécanismes constants de renouvellement de population. Il s'agit là d'un constat à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'analyser l'impact de nos actions en Cohésion Sociale.

Aménagement urbain

Saint Gilles est une commune qui dispose de très peu d'espaces verts. 65% de sa superficie est bâtie alors que la moyenne régionale est de 47,7%. Une densité de bureaux des plus élevées de la région : 216.566 m² par km² en 2020.

Le cadre de vie est un territoire caractérisé par un nombre important d'axes de communication (routiers, ferroviaires, trams, métros et bus), les espaces verts et récréatifs sont peu nombreux et de taille limitée.

La gare de Bruxelles-midi est le plus gros nœud intermodal du pays, celle-ci occupe d'ailleurs une partie considérable du territoire communal et isole le quartier Cureghem Bara du reste de la commune.

Depuis le milieu des années 90, notamment dans le cadre des sept contrats de quartier, la commune fait l'objet d'un important processus de rénovation urbaine touchant autant les espaces publics (parvis de Saint-Gilles, place Bethléem ...) que le bâti privé. Outre les incitants à la rénovation pour les particuliers, les contrats de quartiers ont porté sur trois grands aspects dans la commune : la verdurisation des espaces publics dans une commune très peu pourvue à ce niveau, la rénovation ou la création de logements et le développement d'équipements collectifs, de crèches notamment. Conjugué et entretenu par un flux migratoire aujourd'hui constitué en partie de jeunes adultes plus favorisés en termes de capital culturel ou financier que la population en place originellement. Le processus de rénovation urbaine a contribué à changer en partie le visage de certains quartiers de la commune mais a aussi creusé l'écart avec les habitants

plus défavorisés du bas de la commune, qui ont subi une hausse des prix du foncier et une précarisation grandissante de leurs conditions de vie. Les logements restent plus fréquemment vétustes et moins souvent rénovés que dans le haut de Saint-Gilles.

Logement

Vétusté : Saint-Gilles est une commune de première couronne. Sur base des données concernant les logements classiques du census 2011, les **logements très anciens** - construits avant 1919 - représentent **trois quarts** des logements saint-gillois, une proportion exceptionnellement élevée par rapport aux autres communes. Cette proportion est en effet **plus de deux fois plus élevée à Saint-Gilles qu'à l'échelle de la région**. Le bâti est donc essentiellement ancien dans la commune.

Logement social : Le nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés est de 4,3 en 2020, face au déjà très insuffisant 7,2 pour la région bruxelloise. Le nombre de logements sociaux est faible à Saint-Gilles : on compte seulement 4 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune. Ils sont essentiellement situés dans le bas de Saint-Gilles (dans les quartiers Bosnie et Porte de Hal).

Le Prix du logement privé : Le **prix médian** des **appartements** a augmenté de manière significative lors des dix dernières années et ce dans plusieurs localités. **Saint-Gilles** est la **commune** où le **prix médian** a le plus évolué en dix ans, passant de 170.750 euros au troisième trimestre de 2011 à 300.000 euros au troisième trimestre de 2021

Gentrification

L'arrivée de ménages au pouvoir économique plus élevé a, petit à petit, transformé le visage des quartiers, d'abord du haut et plus récemment du bas de Saint-Gilles. La population précaire préalablement installée pourrait se voir remplacée par une population plus aisée lorsque ses revenus ne lui permettent plus de suivre la « valorisation » du quartier, et donc des loyers. De même, de nouveaux services et commerces vont apparaître, s'adaptant à de nouvelles demandes. Au sein d'un quartier subissant un phénomène de gentrification, on peut déceler les traces de ses anciens et nouveaux habitants. Mais, les quartiers vont se modeler selon les modes de vie des gentrificateurs, et la population en place va se sentir éjectée de son territoire.

« Bruxelles serait en proie à un phénomène de gentrification liée à la spéculation foncière et immobilière. Les politiques et les médias parlent de « revitalisation », « renaissance », « renouveau », « régénération » ... Derrière ces termes en « re- » qui indiquent une idée de retour à un état désirable perdu, se dessinent des rapports de force entre classes sociales. La gentrification est bien moins un retour d'habitants vers les centres villes qu'une revalorisation marchande des quartiers ; les premiers "gentrificateurs" ce ne sont donc pas les nouveaux ménages (plus ou moins) aisés qui s'installent dans des quartiers populaires pour y habiter, mais bien les pouvoirs, privés et publics, qui canalisent les flux d'investissements vers les quartiers populaires dans le but d'en obtenir un retour profitable pour eux-mêmes. En effet, les autorités bruxelloises ne se sont jamais cachées de vouloir voir rester, ou revenir, la classe moyenne en vue de renflouer les caisses régionales et communales. Avec un financement très

largement dépendant de l'impôt des personnes physiques lié au lieu de résidence, on peut s'attendre logiquement à ce type de calculs (...).

(...) Le point commun entre les phénomènes de gentrification renvoie au capital économique. Il s'agit, en effet, d'un rapport de force entre des populations disposant d'un pouvoir économique différent : on peut réellement parler de luttes des classes urbaines. Les nouveaux venus, mieux dotés, adaptent le quartier anciennement populaire à leur mode de vie, jusqu'à parfois effacer l'identité populaire du quartier ».

L'analyse des mouvements migratoires intra-urbains à Bruxelles au début des années 1990 met en évidence différents **processus de remplacement de populations** parmi l'ensemble des mouvements migratoires qui se déploient au sein de la ville. L'analyse appuie l'idée d'un lien étroit entre ces processus et différentes dynamiques de rénovation urbaine. Ainsi, à l'échelle de l'ensemble de la ville, rénovation et surconcentration spatiale de populations socialement fragilisées dans les portions déjà les plus dégradées et paupérisées de la ville paraissent s'articuler souvent comme les deux faces d'une même pièce. Les dynamiques de rénovation urbaine contribuent de la sorte à aggraver le fractionnement socio-spatial de la ville et, par conséquent, vont à l'encontre d'un modèle de développement urbain socialement durable.

Cependant, les études consacrées aux dynamiques de rénovation de quartiers dégradés dans les villes occidentales ont souvent mis l'accent sur l'importance des impacts sociaux de ces dynamiques, particulièrement en termes de remplacement de populations. Classiquement, des groupes pourvus d'un important capital économique et/ou culturel réinvestissent des quartiers dégradés où habitent des populations pauvres et sans poids politique important ; la revalorisation de ces quartiers y implique une élévation des coûts d'accès aux logements ou aux services de telle sorte que rénovation rime souvent avec éviction plus ou moins complète des populations initialement en place. L'abondante littérature (principalement anglo-saxonne) centrée sur la thématique de la gentrification a largement fait état de tels processus de remplacement de populations (LeGates & Hartman, 1986 ; Smith & Williams, 1986 ; Lyons, 1996 ; Smith, 1996 ; Atkinson, 2000 p. ex.).

Mathieu Van Criekingen, «Les impacts sociaux de la rénovation urbaine à Bruxelles : analyse des migrations intra-urbaines», Belgeo, 4 | 2002, 355-376.

Actuellement, un contrat de quartier durable et un Contrat de rénovation urbaine se développent simultanément sur le territoire du bas de Saint-Gilles. Plusieurs projets sont en cours (<https://quartiers1060.brussels>).

En projet, un **Plan d'Aménagement Directeur (PAD) "Midi - Gare habitante"** qui prévoit de profondes transformations des affectations et gabarits des bâtiments du quartier de la Gare du Midi. Il permettrait de mettre en place le projet accordé entre la SNCB et un consortium de grands immobiliers pour la rénovation des bureaux centraux de la SNCB. Ces promoteurs s'engagent à construire le nouveau siège en échange de la cession des terrains et bâtiments dont la SNCB est propriétaire autour de la Gare du Midi. Parmi ces bâtiments, des constructions qui ont moins de vingt ans et que les promoteurs entendent raser pour les remplacer par du logement de standing ou des bureaux. Tout ceci est en attente d'un permis d'urbanisme de la part de la Région Bruxelloise.

Depuis les années 90, ces projets de rénovation ou revitalisation se développent sans cesse, contribuant, on le sait maintenant, à aggraver le fractionnement socio-spatial de l'espace urbain, et donc les tensions sociales dans les quartiers de la commune, ces dynamiques iraient même à l'encontre d'un modèle de développement urbain socialement durable.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la réalisation de ce diagnostic repose sur :

1° La consultation de plusieurs sites qui reprennent des données statistiques (Statbel, monitoring de quartiers, ainsi que les documents suivants :

- Diagnostic de Politique de la Ville 2017/2020 – Commune de Saint Gilles
- Diagnostic de sécurité de Saint-Gilles 2018.
- Diagnostic du Contrat de Quartier Durable Gare Habitante

2° Un questionnaire reprenant les questions posées par l'administration Cocof envoyé à tous les membres du programme de Cohésion Sociale de la Commune de Saint Gilles. les associations reconnues par le Contrat Communal ainsi que les associations qui le sont par un subventionnement réitératif du Fipi Communal qui, dans notre commune, possédait une garantie quinquennale, reliée à celle des contrats communaux. Pour certaines associations, cette subvention complétait un montant insuffisant du Contrat Communal, pour d'autres il s'agissait de reconnaître leurs actions dans la durée des quinquennats. Le co-financement communal remplissait la même fonction.

3° Un tableau compilant les données statistiques sur la mobilité des publics, envoyé à toutes les associations du programme.

4° Une réunion Focus Group, animée par l'équipe du Cracs, déroulée la matinée du 9 mars 2022, toutes les associations du programme de CS ont été invitées à participer.

Analyse

Il s'agit ici de rendre les résultats des réponses des associations au questionnaire réalisé par la Cocof ainsi que lors de la réunion Focus group organisée par le Cracs le 9 mars 2022.

Cependant, pour le cas de notre commune de Saint-Gilles, pour plusieurs raisons, il serait difficile d'analyser ces résultats ainsi que de détecter des besoins des publics en fonction de la territorialisation des quartiers proposée par la Cocof.

La taille de la commune

La plus importante est probablement celle qui remet à la taille de notre commune : 2,5 km². S'il s'agit d'établir si les besoins d'un quartier ou l'offre de service de celui-ci sont suffisants, de réels problèmes se posent, puisque les habitants n'auraient qu'à croiser la rue ou marcher quelques mètres pour se rendre à un autre quartier. Les distances séparant les associations les unes des autres ne relèvent pas qu'au maximum d'un kilomètre, distance réalisable même à pied.

Bien que, comme le montrent les statistiques que la Cocof a mis en avant dans les fiches techniques, notre commune soit divisée en deux parties, appelées de manière colloquiale 'le haut' ou 'le bas' de Saint Gilles, elle ne l'est pas s'il s'agit de répondre aux besoins d'école de devoirs par exemple puisqu'il suffit de monter une rue pour traverser cette frontière. Il est même plutôt souhaitable d'ailleurs que cette « traversée » soit réalisée dans un but de mixité sociale et culturelle.

La mobilité des publics des associations de Saint Gilles

Une autre raison de poids est issue des résultats de notre enquête sur la mobilité des publics fréquentant les associations saint-gilloises.

Voici le tableau reprenant les données que les associations nous ont fait parvenir.

Ces données sont loin d'être exhaustives d'un point de vue scientifique, bien que le taux de participation des associations soit quand même représentatif ; pour le quartier Porte de Hal 11 associations sur 13, pour le quartier Bosnie, 2 sur 3 et pour les quartiers Hôtel des Monnaies et Haut, toutes les associations concernées ont répondu à l'enquête.

ASSOCIATION	LE BAZAR		DECLICK		FIJ		CEMOME		CFBI		QUEF		DOUZEROME		TRAPEZE		KONITZA		SG SPORT	
	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%
6-12 ANS	100,00%	76,00%	73,00%	58,00%			97,00%	82,00%	61,00%	43,00%	55,00%	34,00%	59,00%	29,00%	73,00%	58,00%			86,00%	84,00%
12-18 ANS	93,00%	80,00%	44,00%	63,00%	28,50%	83,00%			25,00%	55,00%			54,00%	36,00%	44,00%	63,00%			100,00%	100,00%
18-25 ANS	89,00%	90,00%	28,00%	50,00%									100,00%	100,00%	28,00%	50,00%				
25-45 ANS	100,00%	88,00%	19,00%	75,00%					72,00%	41,00%	45,00%	22,00%	11,00%	100,00%	19,00%	75,00%	54,00%			
45-65 ANS	75,00%	100,00%	46,00%	100,00%							18,00%	11,00%	25,00%	100,00%	46,00%	100,00%				
PLUS DE 60 ANS			60,00%	100,00%									33,00%	100,00%						

QUARTIER BOSNIE

ASSOCIATION	CITE JEUNES		HB		TOTAUX	
	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%
6-12 ANS	88,00%	71,00%	100,00%	80,00%	88,00%	71,00%
12-18 ANS	78,00%	61,00%	100,00%	50,00%	89,00%	55,50%
18-25 ANS	83,00%	80,00%				
25-45 ANS	87,00%	77,00%	X	X		
45-65 ANS	80,00%	87,00%	X	X		
PLUS DE 60 ANS						

QUARTIER HOTEL DES MONNAISES BERCKMANS

	CIFA		CENTRE H		SETM		TOTAUX	
	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%	SG%	QU%
	75,00%	19,00%			80,00%	37,00%	77,50%	28,00%
			28,00%	25,00%				
			40,00%	0,00%				

SSJ	
SG%	QU%
80,00%	25,00%
51,00%	27,00%

Si on lit le tableau de manière horizontale, nous pouvons déceler grâce à l'âge des publics, la priorité qui correspond, de manière générale, de 6 à 18 ans, la priorité 1. Au-delà, les priorités 2, 3 et 4.

Si on lit le tableau de manière verticale, on trouvera les résultats concernant les associations en soi, et les totaux par quartier.

L'analyse de ces données rendent compte de plusieurs tendances concernant le profil des publics :

1. Les publics concernés par la priorité P1 sont plus fréquemment saint gillois que les publics P2. Mais ils ne le sont pas forcément lorsqu'il s'agit de voir s'ils habitent le quartier de l'association.
2. Une moyenne approximative des publics du quartier porte de Hal, le plus représentatif, montre un 80% de Saint Gillois en P1 pour notamment les EDD. Lorsqu'il s'agit de la tranche d'âge 12/18 ans, donc maisons de jeunes et remédiation scolaire, nous avons plutôt un 55% de Saint-Gillois dont un 55% environ habiteraient le quartier.
3. Pour la priorité 2, malheureusement nous n'avons que deux associations (sur 4) qui ont été en mesure de nous transmettre ces données, nous avons plutôt une moyenne approximative de 50% de saint-gillois.
4. Le deuxième colonne faisant référence au domicile des publics vis-à-vis des quartiers, ces taux sont élevés lorsque ceux de la première colonne ne le sont pas. Sinon, certaines EDD travaillent avec un public saint-gillois habitant le quartier en bonne mesure. Ceci est fort réduit lorsque l'âge du public monte.

Il ne s'agit bien que d'un simple thermomètre, inexact et peu exhaustif, mais il montre clairement que les publics reçus dans nos associations proviennent en grande mesure d'autres communes. Certaines associations ont identifiées les plus fréquentes : Forest, Uccle, Anderlecht. D'autre part, lorsque les publics sont saint-gillois, le taux de domicile des publics dans le même quartier que l'association est réduit.

De toute évidence, pour la commune de Saint Gilles, les critères pris en compte par la Cocof pour élaborer la fiche signalétique des quartiers, ainsi que l'étude de programmation du CRACS ne semblent pas pertinents. En effet, la fiche signalétique Cocof et les indicateurs repris par le Cracs dans son étude de programmation permettraient de proposer un nombre d'opérateurs supplémentaires sur base du décalage entre offre et besoin au niveau communal.

Une catégorisation des communes pour chaque priorité a été mise en place. Celle-ci définirait en termes de besoin et de priorité le nombre supplémentaire possible d'association dans chaque quartier. Dans le cas de notre commune de Saint Gilles, pour la priorité 1, nous n'aurions le droit à aucun opérateur supplémentaire et pour la priorité 2, deux opérateurs supplémentaires pourraient être envisagés, exclusivement pour le quartier Bosnie.

En effet, nous ne pouvons pas tenir compte uniquement des données statistiques saint-gilloises lorsqu'en moyenne la moitié de nos publics ne sont pas saint-gillois. Nous ne pouvons pas déterminer qu'un quartier est en 'sur-offre', lorsque plusieurs données statistiques prises en compte sont catégorisées « indicateur préoccupant » et que nous savons qu'une grande partie des publics n'habite pas à Saint-Gilles, ou même s'il habite à Saint-Gilles il habite un autre quartier. D'autre part, l'installation géographique d'une association sur tel ou tel quartier de la commune dépend de facteurs de disponibilité, il s'agit souvent de locaux communaux octroyés à bas prix, puisque les subventions sont très souvent insuffisantes pour se permettre de dépendre du marché immobilier privé, en hausse extraordinaire depuis 10 ans. (cf. Ci-dessus)

Au vu du travail élaboré par le Cracs et la Cocof, deux quartiers sont prioritaires, Porte de Hal et Bosnie, les deux autres ne le seraient pas. Nos opérateurs dans toute la commune seraient donc surnuméraires, face aux besoins détectés, excepté le quartier Bosnie qui « mériterait » deux opérateurs supplémentaires pour la P2.

Par conséquent, ce diagnostic qualitatif analysera les résultats des questionnaires et de la réunion Focus Group sans prendre en considération les différents quartiers proposés et tentera de présenter les différents besoins perçus par les opérateurs.

Etat des lieux de l'offre

Depuis 2016, La composition des membres du programme de Cohésion Sociale sur la Commune de Saint Gilles est la suivante :

19 associations ont signé un contrat quinquennal de cohésion sociale avec la Cocof et la Commune de Saint Gilles.

17 associations sont bénéficiaires du Fipi Communal, dont 8 sont aussi reconnues comme opérateurs Contrat communal et 9 ne le sont pas.

3 associations reçoivent un soutien du cofinancement communal.

Description du Programme de Cohésion Social de la commune de Saint Gilles.

Le programme comprend les associations reconnues par le Contrat Communal ainsi que les associations qui le sont par un subventionnement réitératif du Fipi Communal qui, dans notre commune, possédait une garantie quinquennale, reliée à celle des contrats communaux. Pour certaines associations, cette subvention complétait un montant insuffisant du Contrat Communal, pour d'autres il s'agissait de reconnaître leurs actions dans la durée des quinquennats. Le co-financement communal remplissait la même fonction.

Au total, il y a 28 associations reconnues en tant que telle dans le programme communal de Cohésion Social de Saint-Gilles, elles perçoivent toutes des financements pour une durée de 5 ans. Leurs actions sont connues et reconnues, cette stabilité ne peut qu'être positive dans l'évolution de leurs activités depuis 2016.

Remarque : une seule association, EDJ-RUSG n'a plus été en mesure d'assurer la justification de la subvention Fipi depuis l'année 2021 en matière de charge administrative, raison pour laquelle cette association n'est plus active dans le programme.

Programme de Cohésion Sociale de la Commune de Saint-Gilles

Associations	Cohésion sociale COCOF	FIPI	Co-financement communal
ABED	X		
APSG		X	
AECD		X	
C. HELLENIQUE	X	X	
CEMOME	X	X	
CFS	X		
CFBI	X		
CIFA	X		X
Cité des Jeunes	X	X	
Douzerome	x	x	
Déclik	x		
EDJ-RUSG		X	
FAM		x	
FIJ	x		
Hispano-Belga	x	x	
Ateliers du midi		x	
Konitza	x		
Le Bazar	x	x	
LEEP	x		
Maison des Enfants	x		
Matissa		x	
EP1060	x	x	x
Proximité		x	
QUEF	x		
SETM		x	
SSJ	x		
Saint-Gilles Sport	x	x	
Trapèze		x	x

Tableau récapitulatif des actions prioritaires soutenues dans le cadre du contrat communal de cohésion sociale 2016-2020

Il s'agit ici exclusivement des associations reconnues en Contrat communal 2016/2020.

P1- soutien scolaire	P2- alpha/FLE	P3A citoyenneté interculturelle	P4A – vivre ensemble (productions)	P4B – vivre ensemble (sensibilisation)
ABED				
LE BAZAR				
CEMOME				
	CENTRE HELLENIQUE			
CFBI	CFBI			
				CFS
CIFA				
CITE DES JEUNES				
DECLIK				
			DOUZEROME	
FIJ	FIJ			
HISPANO-BELGA	HISPANO BELGA			
		KONITZA		
	LEEP			
MAISON DES ENFANTS				
			EP1060	
QUEF	QUEF			
SAINT-GILLES SPORT				
SERVICE SOCIAL JUIF				

Bien qu'il ne soit pas pertinent, pour des raisons expliquées ci-dessus, de réaliser une analyse par quartier dans le cas de la Commune de Saint-Gilles, il semble quand même nécessaire décrire la distribution des associations par quartier et par priorité.

Quartier prioritaire Porte de Hal.

Des 19 associations reconnues en Contrat communal, 13 se trouvent dans le périmètre de ce quartier. Des 9 associations uniquement reconnues par le Fipi, 8 se retrouvent dans le périmètre. Au total, 22 des 28 associations du programme se retrouvent dans ce périmètre.

Concernant les priorités pour lesquelles les associations sont reconnues en Contrat Communal, nous retrouvons :

8 réalisent leurs actions dans le cadre de la priorité 1.

3 réalisent leurs actions dans le cadre de la priorité 2.

1 réalise ses actions dans le cadre de la priorité P3A .

2 réalisent leurs actions dans le cadre de la priorité 4A.

1 réalise ses actions dans le cadre de la priorité 4B.

NB. : certaines associations (3) sont reconnues pour les deux priorités P1 et P2.

Quartier prioritaire Bosnie.

3 associations reconnues par le contrat communal, aucune pour le Fipi.

Concernant les priorités pour lesquelles les associations sont reconnues en Contrat Communal, nous retrouvons :

2 réalisent leurs actions dans le cadre de la priorité 1.

1 réalisent leurs actions dans le cadre de la priorité 2.

L'une d'entre elles est reconnue pour les deux priorités P1 et P2.

Quartier Berckmans – Hotel des Monnaies

Deux associations sont reconnues par le contrat communal, et une par le Fipi.

Concernant les priorités pour lesquelles les associations sont reconnues en Contrat Communal, nous retrouvons :

1 association réalisant ses actions dans le cadre de la priorité P1.

1 associations réalisant ses actions dans le cadre de la priorité P2.

Quartier Haut Saint Gilles

Une seule association est reconnue par le contrat communal dans ce quartier et réalise ses actions dans le cadre de la priorité 1.

Résultats des questionnaires/Focus Group.

Tous les publics sont issus de l'immigration, soit récente -primo-arrivants-, soit de différentes générations. Principalement, des personnes au statut socio-économique faible et une connaissance de la langue française très insuffisante dans le sein familial en général.

Profil des publics et problématiques saillantes

EDD enfants 6/12 ans.

Décrochage scolaire d'autant plus élevé depuis la crise sanitaire et socio-économique.

Nouvelles problématiques associées depuis ces crises : le manque de confiance en soi, rupture familiale, déséquilibres émotionnels, logement exigü et souvent insalubre.

Demande d'EDD en néerlandais puisqu'une grande partie des habitants décident de scolariser les enfants dans des écoles néerlandophones.

Jeunes 12/18 ans

Échec scolaire souvent hérité du primaire, rapport familial compliqué, manque de dialogue dans la famille, logement exigü, peu d'estime de soi, aucun horizon personnel...

Les mêmes problématiques que pour les enfants, bien que pour les jeunes, la rupture est d'autant plus forte et la socialisation du jeune en devient plus difficile. La cohabitation dans l'espace public des jeunes avec d'autres citoyens vivant dans le quartier et à la fois subissant les conséquences de ces crises (pauvreté, alcoolisme, délinquance, manque de santé mentale...) est souvent difficile.

Les associations observent un faible déplacement des jeunes à l'extérieur de leur quartier alors que la mobilité joue un rôle important dans leur socialisation, c'est un vecteur d'autonomisation et d'individualisation, car elle permet d'explorer, de se confronter à la différence et de s'enrichir d'autres expériences. Ceci est vrai pour les jeunes qui sont dans une attitude de repli car ils sont exclus par leur origine culturelle ou sociale, ainsi que pour les filles qui, plus encadrées par les parents, sortent peu de leur quartier.

Lors du confinement, le travail scolaire en secondaire s'est développé via l'internet, ce qui a mis l'accent sur la fracture numérique que ces publics subissent.

Émergence de nouveaux publics : jeunes en errance, étudiants en extrême précarité...

Adultes et seniors

Les publics sont inscrits en Alphabétisation ou en FLE en fonction de leur scolarité dans leur pays d'origine, et aussi en fonction de leur besoin. Le public féminin est plus nombreux, les hommes cherchent et parfois trouvent du travail.

Pour les publics alpha il s'agit bien souvent de trouver un espace d'apprentissage allié à la rencontre et à la lutte contre l'isolement.

Pour les publics FLE, l'objectif est plus clair : pouvoir survivre dans le pays d'accueil : se débrouiller, survivre au quotidien.

Les grandes difficultés que ces publics rencontrent rendent parfois leur présence intermittente, bien que leur motivation ne soit pas en question. Les freins à l'apprentissage sont inhérents aux conditions de vie des personnes et au contexte social et politique.

Analyse des besoins de la commune

La Commune de Saint-Gilles présente une hausse extraordinaire du prix du logement ; 75% pour le prix médian d'un appartement de 2011 à 2021. Cette augmentation est provoquée principalement par la revalorisation marchande des quartiers qui a provoqué l'arrivée de nouveaux habitants aux meilleures rémunérations sur tout le territoire communal. De nouveaux modes de vie s'installent dans les quartiers, la population en place se sent éjectée. Toutes les associations ont rendu compte de cette situation. Cette expulsion des habitants les moins lotis existe depuis des décennies, mais elle est renforcée par la crise socio-économique issue de la pandémie Covid. Certains publics des associations se voient forcés de partir en Wallonie, à Charleroi notamment, car les prix du sol ont tellement augmenté qu'il n'y a plus où aller sur la région bruxelloise. Ce phénomène se développe de manière exponentielle, l'avenir le plus proche se confronte pleinement à cette question face au PAD Midi qui supposerait une transformation drastique pour le bas de Saint-Gilles principalement.

Cette gentrification, tout comme la crise actuelle socio-économique de grande envergure, sont à la base des plus grandes problématiques que les associations rencontrent :

- La cohabitation sur l'espace public devient très difficile, les nouveaux et les anciens habitants des quartiers doivent partager l'espace, déjà très dense et peu vert.
- L'émergence de personnes qui ont basculé dans le sans-abrisme, l'alcoolisme, les problèmes d'assiduité aux drogues, les problèmes de santé mentale, avec les publics les plus fragilisés, qui se trouvent aussi sur cet espace public déjà bien partagé. 5EX. Place Bethléem).
- Les associations ont souvent des locaux exigus et vétustes pour réaliser leurs activités, surtout lorsqu'elles dépendent du marché immobilier privé. Il est parfois plus facile qu'une asbl se situe dans le 'haut' de Saint-Gilles (quid des quartiers non-prioritaires) si elle bénéficie d'un local octroyé par la commune.
- Les publics, d'avantage fragilisés par la crise actuelle, sont en transformation comme dit plus haut. La population évolue en fonctions des migrations ; une hausse en nombres de personnes venues du Tibet, du Brésil, de la Roumanie. Les jeunes sont particulièrement touchés : isolement, dépression, décrochage qui abouti à une claire rupture sociale.
- La mixité recherchée est plus difficile à atteindre, le repli de la part de toutes les catégories de population est plus présent. Le manque de mixité dans les écoles et la ségrégation scolaire provoque une rupture sociale renforcée par la difficulté du 'vivre ensemble' dans les quartiers gentrifiés.

- L'isolement des personnes est aussi en hausse, particulièrement dans notre commune où l'on retrouve un taux élevé de ménages isolés, de familles monoparentales et de seniors précarisés, personnes à mobilité réduite.
- La fracture numérique provoquée par l'immatérialisation des services publics : enseignement, CPAS, mutuelle, etc. a obligé les associations à développer un travail social individuel renforcé bien que ce ne soit pas leur priorité, puisque le public se retrouve perdu dans le labyrinthe pour l'accès aux droits sociaux.

En conclusion :

La fracture sociale est bien le mot d'actualité. Une polarisation socio-économique extrême et des changements urbains importants (danger du PAD Midi) ne peuvent nous donner une perspective positive de futur, bien au contraire, la situation devient insaisissable.

Les actions mises en place par les associations de la Cohésion Sociale ont besoin d'être définies et analysées pour être visibilisées afin de les renforcer financièrement. **Les actions encadrées dans les priorités déjà définies par le décret doivent être renforcées**, les listes d'attente existent dans toutes les associations de P1 et P2.

Une demande des associations est celle de **renforcer le « cadre emploi »** du programme de Cohésion Sociale qui se retrouve systématiquement à devoir recourir au volontariat et/ou un cadre salarial peu valorisant et très faiblement valorisé. Maintenir les actions déjà existantes est important, leur donner plus de qualité est indispensable.

D'autre part, et compte tenu de la rupture sociale et de la transformation des publics expliqués plus haut, les associations conçoivent le besoin d'adapter leurs actions à ces transformations desquelles émanent de nouveaux besoins (au-delà du soutien scolaire et de l'apprentissage de la langue strictement). L'adaptation des actions répondant aux nouveaux besoins pourrait trouver une place dans **la priorité 4 si celle-ci venait à être renforcée financièrement**.

Il s'agirait dès lors, par exemple, de pouvoir prendre en considération des problèmes d'estime de soi, voire de santé mentale, au moyen d'actions en lien avec l'art-thérapie. Des projets intergénérationnels sont bien plus applicables dans cette priorité P4 que pour les deux autres P1 et P2. Pour les problématiques de repli dans la jeunesse et les personnes âgées, des actions recherchant l'émancipation sociale pourraient avoir lieu, par exemple des activités socio-culturelles et intergénérationnelles.

La recherche de la mixité dans les actions devient difficile. Promouvoir des activités innovantes répondant aux besoins partagés par tout type de public est essentiel. Lorsqu'une école communale du bas de Saint-Gilles a ouvert la possibilité de l'immersion néerlandophone en son sein cela a permis une grande mixité au sein de l'école. Cet exemple est à reprendre pour d'autres besoins qui sont partagés par tous les publics. Il est donc très important d'avoir la possibilité d'ouvrir de nouveaux opérateurs dans le haut (tout comme dans le bas) de Saint-Gilles. Cela ne peut que faciliter la mixité, raréfiée aujourd'hui.